



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

Dossier suivi par : Josiane Raymond

Téléphone : 04.71.63.85.42

Mail : [j.raymond@inao.gouv.fr](mailto:j.raymond@inao.gouv.fr)

N/Réf. : 21 – EV/JR/NF - 288

Objet : Projet de parc éolien des Bruyères  
Commune de GLENIC

**Madame La Préfète de la Creuse**  
**Direction des collectivités et de la**  
**réglementation**  
**Bureau des procédures environnementales**  
**Place Louis Lacrocq - BP79**  
**23011 GUERET Cedex**

*A l'attention de Madame Brigitte Vincent*

Aurillac, le 9 novembre 2021

Vous avez consulté l'INAO par courrier du 22 septembre 2021, au sujet du projet de parc éolien des Bruyères sur le territoire de la commune de GLENIC.

La commune de GLENIC est incluse dans l'aire géographique des Indications Géographiques Protégées (I.G.P.) "Agneau du Limousin", "Porc d'Auvergne", "Porc du Limousin, et "Veau du Limousin".

Après étude du dossier, nous vous informons que l'INAO n'a pas de remarques à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'affecte pas l'activité des IGP concernées.

Pour la Directrice et par délégation,  
La Déléguée Territoriale,

Emmanuelle VERGNOL

INAO - Délégation Territoriale Auvergne Limousin

Site d'Aurillac – Village d'Entreprises

14 Avenue du Garric - 15000 AURILLAC

TEL : 04 71 63 85 42. - [www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)